

## Retour en cabinet dentaire

Québec, le 20 mai 2020

Nous attendions tous avec grand intérêt le dépôt du document des procédures à adopter et la date du déconfinement dans le domaine dentaire. Désormais, nous devons tous adapter nos pratiques et chacun de nous aura un rôle important à jouer. Si l'organisation du travail devra respecter les nouvelles consignes sanitaires, elle devra le faire en respectant également les droits des travailleurs.

Nous faisons appel à votre professionnalisme afin que le climat de travail lors du retour soit optimal et positif. Gardons à l'esprit que les nouvelles normes sanitaires sont primordiales pour assurer la santé et la sécurité de tous. En tant que professionnels de la santé, nous nous devons de les respecter et de les faire respecter par chaque membre de nos équipes de travail. La santé de nos patients est notre responsabilité et tout manquement à ce protocole doit être signalé aux instances concernées. Des recours sont aussi disponibles pour les travailleurs pour faire valoir leurs droits.

Nous souhaitons sincèrement que tout se passe bien dans toutes les cliniques du Québec et que tous prendront au sérieux leurs obligations d'employeurs et d'employés.

Rappelez-vous que vous n'êtes pas laissés à vous-même, vous avez des associations pour vous représenter et défendre vos droits. La Fédération des hygiénistes dentaires du Québec (FHDQ) a pour mission de défendre auprès des instances concernées les conditions d'exercice de ses membres. Notez qu'une capsule informative produite en collaboration avec l'AADQ a été publiée récemment. Cela, afin de vous éclairer sur les normes du travail.

[Visionner la capsule informative](#)

En terminant, nous restons disponibles pour répondre à vos questions et vous informer des derniers développements.



Mélanie Dubreuil  
Présidente FHDQ